



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2024

DELIBERATION 2024-12-74

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à quatorze heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 12 décembre 2024

Date d'affichage : 12 décembre 2024

En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 32

Étaient présents : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Maire Françoise VOXEUR, Claude SEGALEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Isabelle BALEM, Régine SAINT JAL, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absent : Alain LAMOUR

Procurations :

Morgane LOAEC à Ingrid MORVAN
Aurélie MESLET à Anne DELAROCHE
Simon DE MEYER à Monique BRONEC
Catherine GUYADER à Claire LE ROY
Jean-Yves CAM à Isabelle BALEM

Madame Danièle LE CALVEZ a été nommée secrétaire de séance.

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25
SEPTEMBRE 2024**

Monsieur le Maire invite l'assemblée à adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 septembre 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 septembre 2024.

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité.

Abstentions : Mesdames et Messieurs Isabelle BALEM, Régine SAINT JAL, Jean-Yves CAM et Emmanuel MORUCCI

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 19 DECEMBRE 2024

Le Maire,
Fabrice JACOB



La secrétaire de séance,
Danièle LE CALVEZ

